

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Section de Bienne. Exercice à l'Usine à gaz. —

Le 24 octobre, au soir, des allées et venues inusitées attiraient un nombreux public aux abords de l'Usine à gaz, dont les entrées hermétiquement closes interdisaient le passage au commun des mortels.

Dans ces lieux spéciaux, où se prépare la lumière, je veux dire tout au moins l'éclairage qui doit luire sur notre ville de Bienne, de nombreux samaritains manœuvraient en tout sens. C'est un exercice supposé avec programme très intéressant, nous répond le planton, alors que nous avons réussi à forcer la consigne de ne laisser passer personne.

Deux explosions successives viennent de se produire dans la chambre des vannes de distribution du gaz (Druckkammern). Plusieurs ouvriers gisent sous les décombres et le personnel des bureaux, voulant porter secours aux ouvriers en danger, tombe asphixié par les gaz délétères.

Heureusement que les gazomètres ne risquent rien pour cette fois, puisqu'un fort vent du nord souffle sur ce brasier, dans la direction opposée.

La section des samaritains alarmée se rend au local pour y prendre livraison du matériel; par petits groupes et au fur et à mesure de leur arrivée, les membres sont envoyés avec un chef sur le lieu de l'accident.

Au bout de 15 minutes, la police et le sauvetage fonctionnent.

Quelques hommes munis de lanternes de sûreté et préservés contre les accidents personnels d'asphixie par un masque spécial, rampent parmi les décombres (!) à la recherche des sinistrés. — Une longue corde les relie avec les sauveteurs restés au dehors. Ils sont assez heureux pour ramener quelques blessés qui sont aussitôt transportés par brancard dans un local resté indemne. Là de gentes samaritaines, toujours dévouées, leur prodiguent force soins; elles font la respiration artificielle, les pansements provisoires, etc., soulagent les moins gravement atteints, — quelques-uns doivent être évacués, tous les soins leur étant désormais inutiles.

Tout est prévu, jusqu'au thé chaud qui réconforte pseudo-blessés et samaritains. M. le docteur Wyss, dans sa critique serrée, trouve quelques points faibles, mais se déclare satisfait de l'exercice en général; il est heureux de voir la société des samaritains travailler en s'attaquant directement au danger simulé sur les lieux mêmes de l'accident, et termine son exposé en souhaitant à Monsieur le directeur de l'Usine à gaz, qui avait obligeamment mis ses locaux à la disposition des samaritains, de n'avoir jamais besoin de leur aide, si désintéressée soit-elle.

(Communiqué.)

Samaritains et cadets, au Valanvron (près Chaux-de-Fonds), le dimanche 30 octobre. —

La commission du corps des cadets ayant adressé une demande à notre comité pour combiner un service sanitaire avec leur exercice de campagne annuel, cette proposition fut accueillie avec plaisir; nous aurions l'occasion d'apprendre quelque peu de quelle manière les samaritains pourraient seconder les troupes sanitaires quand cela serait nécessaire.

L'un de nos membres, M. E. J., fut chargé de diriger les différents travaux de la journée. Il répartit le personnel en cinq groupes et donna un chef à chaque section.

1^{er} groupe: Confection du matériel improvisé, comprenant trois équipes de travailleurs:

- a) Pour la réquisition du matériel dans les fermes voisines;
- b) pour la réquisition du matériel en forêt;
- c) pour la confection du matériel improvisé.

2^e groupe: Installation d'un poste de pansement provisoire.

3^e groupe: Chaîne de brancardiers.

4^e groupe: Hôpital d'urgence.

5^e groupe: Service de ravitaillement.

* * *

Le départ des participants s'effectua à 8 heures du matin et dès 9^{1/2} heures le travail commence. L'installation de l'hôpital au collège du Valanvron est confiée à quelques samaritaines, d'autres se rendent au poste de pansements provisoires, et celles non occupées font le service de ravitaille-

ment. Pendant ce temps, les messieurs s'emploient activement à l'aménagement de deux chars à échelles pour le transport des blessés: un filet est tendu au centre; à l'avant et à l'arrière deux bancs fixés pour permettre de transporter des blessés assis.

Ce travail est à peine terminé que nous entendons déjà quelques coups de feu nous annonçant que le combat est engagé entre les cadets et un groupe de sous-officiers représentant l'ennemi.

Du poste de pansement provisoire, nous suivons les phases du combat qui, par sa marche en avant, permet à nos infirmiers et brancardiers de déployer leur activité; le poste de pansement est prêt à recevoir les blessés qui bientôt arrivent, transportés par la chaîne des porteurs; trois relais sont établis sur son parcours. Après un pansement sommaire, les blessés sont évacués sur l'hôpital au moyen des chars aménagés à cet effet.

Deux bicyclettes combinées spécialement en voiturette de malades servent aussi à transporter de nombreux blessés, ce moyen de transport est très apprécié pour sa douceur et sa rapidité.

La salle du rez-de-chaussée de l'hôpital d'urgence est transformée en salle de réception pour l'inscription des blessés, les pansements y sont revus et les malades grièvement atteints sont transportés dans les salles du premier et du second étage qui contiennent cinq lits improvisés.

Le travail étant terminé pour la matinée, chacun se rend au restaurant Barben où un diner attend tous les participants; il est 1 heure de l'après-midi.

Nous sommes convoqués pour 2¹/₂ heures au collège pour recevoir les instructions concernant le travail de démonstration prévu pour la soirée. A cet effet, un groupe de cadets est mis à notre disposition (ils représentent les blessés fictifs), chacun d'eux reçoit une fiche simulant son cas et les blessés sont dispersés dans une forêt voisine. Peu après, ils sont relevés et pansés; puis par une chaîne de brancardiers, régulièrement organisée, et comprenant quatre relais successifs, les blessés sont transportés et chargés sur les chars, spécialement préparés pour permettre une évacuation complète depuis l'hôpital avec transport de longue durée.

A 5 heures, la critique serrée, mais juste, faite par M. le Dr de Marval, des différents exercices de la journée, relève bien des défauts et retards; samaritaines et samaritains en retirent le meilleur enseignement.

En terminant, nous aimons à dire encore que nous avons été particulièrement heureux de saluer parmi nous deux délégués de la section du Locle, ainsi que le dévoué président de la section de Sonvilier; ces trois collègues ont suivi avec un vif intérêt notre exercice dès son début.

Comme résultat, la journée de Valanvron permit de rendre compte combien il est difficile de choisir à coup sûr les divers emplacements nécessaires au service de santé d'un corps de troupes qui sans cesse se déplace et modifie ses lignes de feu suivant les besoins du combat.

Le rapporteur: *Ed. Rauss.*

Soirée des samaritains du Locle. — C'est le 6 novembre dernier qu'eut lieu la première soirée que cette jeune société put offrir au public loclois, et l'on peut dire que pour un coup d'essai ce fut, sinon un coup de maître, du moins une belle réussite. Une fois de plus les absents seuls ont eu tort.

Les deux morceaux donnés par la Symphonie, comme début, furent, ainsi que le méritait une exécution presque parfaite, chaleureusement applaudis.

La trop modestement intitulée « causerie » de M. le Dr Marval, fut en réalité une très éloquentة conférence en faveur de l'œuvre des samaritains, des services desquels il serait difficile maintenant de se passer, de l'extension nécessaire de son activité, des droits et surtout des devoirs de ses membres.

Les « Dernières Paroles du Christ » furent bissés. Les exercices d'athlétisme, présentés par trois amateurs, ont obtenu un succès fou. Les deux clarinettes, accompagnés au piano par M. Pauly, s'en sont tirés à leur honneur, d'un morceau hérissé de difficultés. Le duo qui terminait la première partie fut également très applaudi. Il en fut de même de la valse « Schlossball » par la Symphonie.

M. Grandjean nous dit la « Chanson des Roses », et en bis, une romance également goûtée.

tée. Le « Stradivarius », comédie en un acte, fit le plaisir des spectateurs. Le groupe d'amateurs, qui s'était chargé de le présenter, était très à la hauteur.

Amis samaritains, merci, et à l'année prochaine.
Communiqué.

Le Comité central aux membres des sections de la Société militaire sanitaire suisse.

Chers Camarades,

Ci-joint nous vous remettons les travaux fixés par le jury pour 1910/11, et vous prions d'en retourner les solutions jusqu'au **1^{er} mars 1911** au plus tard, au président central *H. Helbling*, fourrier, Veltheim près Winterthur, à disposition du jury et conformément aux prescriptions stipulées dans le règlement ci-joint.

Dans l'espérance que les honorés camarades feront preuve de sympathie envers ces travaux écrits par une nombreuse participation, nous leur adressons nos amicales salutations.

Au nom du Comité central
de la Société militaire sanitaire suisse:
H. Helbling, président.

Sujets mis au concours pro 1910/11.

I. Travaux pour les sous-officiers. — Un sous-officier d'une section de brancardiers d'une ambulance de montagne doit débarrasser une partie d'un champ de bataille en terrain montagneux, large de 100 mètres sur une longueur de 4 kilomètres et à 500 mètres de différence d'altitude, avec 10 hommes et 5 civières, système Weber.

- a) Que fait-il avant de se mettre à la tâche?
- b) Comment organise-t-il le travail?

c) Combien de temps lui faut-il, s'il trouve 5 blessés grièvement, où et comment trouve-t-il les blessés d'après les prescriptions réglementaires?

II. Travaux pour infirmiers et brancardiers. — Un détachement fort d'un régiment d'infanterie opérant sur le flanc a établi dans une ferme voisine de son bivouac une infirmerie de régiment. Le matin de bonne heure l'alarme est donnée et le médecin du régiment ordonne les mesures nécessaires pour l'évacuation à l'hôpital distante de 20 kilomètres, de 8 malades gravement atteints, savoir: 2 avec rhumatisme, 1 avec fluxion de poitrine, 3 avec catarrhe d'intestins suspect, 2 blessés d'une chute et d'une ruade avec une fracture compliquée d'une jambe et une forte contusion à l'épine dorsale.

Cet hôpital ne peut être atteint que par des sentiers présentant la difficulté d'un passage à environ 500 mètres d'élévation.

Organisation du convoi avant le transport et instructions à donner pendant celui-ci.

III. Travaux pour la Landwehr et le Landsturm sanitaire. — La colonne de troupes sanitaires X reçoit l'ordre d'évacuer la place centrale de pansement d'une ambulance de montagne.

Les difficultés que présente le terrain ne permettent pas de se servir du matériel ordinaire de la colonne, il faut en improviser un autre nécessaire à cette opération. La station de chemin de fer la plus proche étant à 15 kilomètres.

Les chefs de groupe, auxquels il est remis 6 blessés, devront faire des propositions en vue de la réquisition, de la disposition et de l'emploi des moyens de transport.

Avis important! Les **Comités de la Croix-Rouge** et ceux des **Samaritains** sont avisés qu'à partir du 1^{er} janvier 1911, la **franchise de port** a été **retirée** à ces sociétés.

Elles recevront, comme compensation, un certain nombre d'estampilles de valeur, qui leur seront remises par le Secrétariat général de la Croix-Rouge à Berne, et par le Comité central de l'Alliance des samaritains suisses.

Toute correspondance, tous les plis, toutes les cartes de convocation, doivent dorénavant être affranchis!